



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFVAC
Jeudi 19 Juin 2018

Présents ou représentés :

Eric Asinus, Thierry Azoulay, Claude Béata, Claire Beaudu-Lange, Patrick Bergeaud, Jean-Philippe Billet, Richard Blostin, Eric Bomassi, Florian Boutoille, Christophe Bulliot, Gilles Chaudieu, Christian Collinot, Philippe Coronas, Delphine Delassus, Martin Dubois, Didier Fontaine, Hélène Gallois-Bride, Marc Giry, Eric Gaguère, Laurent Guilbaud, Iban Irubetagoiena, Ludivine Jacquemin, Emmanuel Lange, Christophe Lebis, Françoise Lemoine, Thierry Louge, Vincent Mahé, Pierre Maisonneuve, Muriel Marion, Catherine Mège, Claude Muller, Christine Randowski-Dubreucq, Dan Rosenberg, Caroline Rousseau, Jean-François Rousselot, Benoît Simian-Salvay, Marc Simon, Jean-Laurent Thibaud, Suzy Valentin, Bertrand Védrines.

Invités : Erik Boulois, Y. Defontaine (KPMG)

1) Approbation des comptes de l'exercice 2017

Dans le rapport d'activités, figurent les comptes annuels : compte de résultat et bilan.
Ce résultat correspond au mandat de Mme Marie-Hélène Piette jusqu'en Avril 2018

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2017

- Nous constatons pour l'exercice comptable clos le 31/12/2017 un bénéfice de 249 631 euros (Résultat N-1 : 394 822 euros)
 - Ce bon résultat est essentiellement lié au bénéfice du Congrès National (+719 750 €), car parallèlement, on constate une augmentation des charges de fonctionnement (frais de personnel).
 - A noter :
 - bénéfice en augmentation des formations gérées par le siège (plans modulaires) (mais à moduler car le résultat 2016 était bas - le Plan modulaire-Féline n'avait comporté qu'une session en 2016 par rapport aux 2 sessions de l'année 2015)
 - un bénéfice en baisse pour les Editions qui correspond principalement à la vente du livre « Pathologie Comportementale du Chat » sortie en 2016 et qui avait tiré les résultats vers le haut,

- Forte baisse des résultats des Groupes d'Etudes (baisse recettes et augmentations dépenses),
- résultats stables des Régions avec dépenses contenues.
- Provisionnement de dépenses probables (Fond retraite et prudhomme directeur licencié en 2017)
- dépenses généralement bien contenues (sauf personnel mais augmentation effectifs/horaires pour satisfaire à la charge de travail)
- paiement forte somme impôts (bénéfices sociétés)

TRESORERIE et fonds propres au 31 DECEMBRE 2017

Ils sont en augmentation, ce malgré le recours à l'autofinancement des investissements (central V2)

Trésorerie : est de 2 063 K euros (1 379 k euros en 2016) et correspond à une augmentation de 684 K euros.

La trésorerie est donc satisfaisante. Cependant nous devons quand même rester vigilants (impact très fort du congrès sur nos résultats)

DECISIONS PRISES AU COURS DE L'EXERCICE

- Engagement d'une assistante de directions (remplacement M F Roman)
- Renforcement pôle communication
- Utilisation du Central V2 (outil informatique intégré)

PROJETS EN COURS

- Recrutement d'un comptable supplémentaire
- Provisionnement de projets associatifs.
- Prévoir le remplacement à long terme du central V2

M Pierre Maisonneuve
Trésorier Nationale de l'AFVAC

Paris, le 19 juin 2018

ACTIVITES	2017	2016
Fonctionnement Associatif	-1 025 994.00 €	-792 580.00 €

-29.45%

Formations Particulières (Plans modulaires, Rencontres Eleveurs...)	57 779.00	47 357.00	22.01%
Congrès	719 750.00	554 605.00	29.78%
AFVAC Editions	48 481.00	63 383.00	-23.51%
Groupes d'Etude	152 593.00	236 202.00	-35.40%
Sections Régionales	297 023.00	285 856.00	3.91%
TOTAL	249 631.00	394 822.00	-36.77%

le résultat de chaque activité 2017 et 2016 avec frais de gestion et frais FCV

ACTIVITES	2017		
	Dépenses	Recettes	Résultats
fonctionnement Associatif	1 712 364.00 €	686 370.00 €	-1 025 994.00 €
Formations Particulières (Plans modulaires, Rencontres Eleveurs...)	120 196.00	177 975.00	57 779.00
Congrès	630 177.00	1 349 928.00	719 750.00
AFVAC Editions	176 051.00	224 532.00	48 481.00
Groupes d'Etude	524 500.00	677 092.00	152 593.00
Sections Régionales	685 596.00	982 619.00	297 023.00
TOTAL			249 631.00

Vote de l'approbation des comptes : 39 votants

Pour : 39, Contre : 0, Abstention : 0

2) Adaptation des statuts

Lors du précédent CA, l'ensemble des administrateurs a missionné le CE pour proposer des aménagements à minima de nos statuts associatifs afin de doter sans tarder l'association :

- d'une structure permettant une meilleure continuité de la politique des bureaux directeurs d'une mandature à l'autre, en dotant plus particulièrement l'association d'un statut de président sortant.
- d'outils d'adaptation des missions des membres du CE, permettant de redéfinir le contour de leurs fonctions en cours de mandature ce qui donnera plus de souplesse pour mieux répondre aux besoins d'évolution de l'Association.

Pour ce faire, le CE propose les modifications principales suivantes:

1. Mention dans les statuts de la fonction de Président sortant comme membre de droit du CE et définition de cette fonction dans le Règlement intérieur.
2. Renvoi du nombre des Vices Présidents et définitions de leurs fonctions dans le Règlement intérieur.

Le CE profite également de cette occasion de modification de statuts pour lever l'interdiction à l'**Article IX-2 : Composition des Groupes d'Etude** : "*interdiction pour un adhérent d'appartenir à plus de 4 groupes*", cette possibilité étant dans les faits déjà offerte à nos adhérents par le système informatique actuel.

Pour compléter l'information des membres du CA, deux documents avaient été joints à la convocation :

- un exemplaire des statuts dans lequel les mentions proposées à la suppression sont colorées en jaune et les propositions de modifications de textes sont colorées en bleu.

- le projet de Règlement intérieur de gouvernance concernant le Conseil exécutif destiné à compléter le Règlement intérieur actuel, lequel, à ce jour, ne traite que les modalités des élections.

Les propositions de modifications ont été présentées en détails et discutées en insistant sur le fait que ces modifications soumises à l'approbation du CA restent volontairement minimales de manière à ne pas interférer avec les propositions futures de la "commission statuts" en cours de mise en place. Cette commission sera présidée par Dan Rosenberg et se penchera dès la rentrée de septembre sur une révision approfondie des statuts qui devra entrer en vigueur avant la fin de la mandature actuelle. Il s'agit d'une démarche périodique normale et responsable pour une association tournée vers l'avenir.

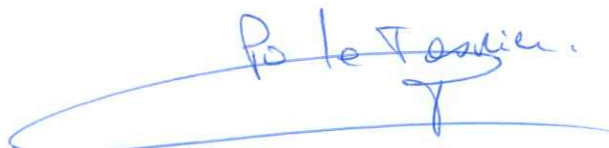
Vote de l'approbation de l'adaptation des statuts : 39 votants

Pour : 39, Contre : 0, Abstention : 0

En conséquence et comme le stipulent nos statuts, le Bureau Directeur doit procéder à la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire, seule compétente "pour toutes les décisions emportant modification des statuts". Pour respecter les délais statutaires, l'AG Extraordinaire sera convoquée pour le 19 juillet 2018, dans la foulée de l'AG Ordinaire annuelle.

Didier FONTAINE

Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "D. Fontaine", with a large, sweeping underline that extends to the left and then curves back under the signature.